

# Option Finance

## ÉVÉNEMENTS

# LES DÉFIS DE L'ASSURANCE

AVEC

La Tribune  
de l'assurance



Allianz 

Allianz  
Trade

**ROBECO**  
The Investment Engineers

DiotSiaci

 AFG  
Ensemble, s'investir pour demain

 aifi 21  
association française des investisseurs institutionnels  
20 ans

 AMRAE

 anacofi  
association nationale des conseils financiers

**CNCEF**  
L'organisation professionnelle  
des experts-financiers

 INSIGHT AM  
Managing Risks & Increasing Returns

 RoAm

DOSSIER SPÉCIAL

# LES DÉFIS DE L'ASSURANCE

Les défis auxquels doivent faire face les assureurs sont de plus en plus nombreux. L'augmentation du nombre d'épisodes climatiques extrêmes les enjoint à revoir leurs modèles de couverture de la sinistralité. Par ailleurs, les tensions géopolitiques ne sont pas sans incidence sur les produits de cyber-assurance. Dans le même temps, les assureurs se doivent de continuer de servir leurs clients entreprises avec des produits d'assurance-crédit en phase avec leurs attentes, ainsi que leurs clients particuliers, de plus en plus soucieux de l'impact de leur épargne. Quatre thématiques phares sur lesquelles se sont penchées les experts au cours du cycle de conférences « Les Défis de l'assurance », organisé par Option Finance et La Tribune de l'assurance le 12 avril 2022.

## Les assureurs face au défi de la croissance des risques climatiques



Le coût des épisodes climatiques extrêmes augmente en France et partout dans le monde. Quelles conséquences pour le marché de l'assurance ? Un débat animé par David Charlet, président de l'Anacofi.

**L**ancée en 1970, l'étude Sigma réalisée par Swiss Re Institute dresse chaque année le bilan des pertes liées aux catastrophes naturelles. Si dans les années 1970, une cinquantaine de catastrophes naturelles étaient recensées chaque année à travers le monde. Ce chiffre atteint 200 dans les années 2010. Quid du coût de ces événements climatiques extrêmes ? Celui-ci était de 23 Md\$ par an dans les années 1970, il est désormais de 211 Md\$, soit une multiplication par 9.

**UNE SINISTRALITÉ EN HAUSSE DE 93 %**  
« Si on s'attache à la France, le coût des sinistres climatiques était en moyenne d'un milliard d'euros

dans les années 1980, il est désormais de 3 Md€. Ces chiffres étant corrigés de l'inflation, cela signifie que la sinistralité a triplé en France. Entre les trente dernières années et les trente prochaines années, nous estimons que la sinistralité augmentera de 93 % », détaille José Bardaji, Director of Statistics and Economic Research chez France assureurs,



« Les conséquences de notre activité sont indirectes, c'est-à-dire que c'est la chaîne de valeur qui est impactée via nos clients et nos fournisseurs générant une perte d'exploitation... »

**MICHEL JOSSET**, président de la commission prévention et dommages aux biens de l'AMRAE et directeur assurance, prévention et immobilier, Forvia (ex-Faurecia)

qui ajoute : « En analysant ces chiffres dans le détail, nous constatons que le coût moyen par catastrophe augmente d'un peu plus de 2 %. Il faut bien avoir à l'esprit que le principal effet de cette augmentation n'est pas l'effet climatique, mais l'effet richesse. En clair, la croissance économique est le premier facteur explicatif de cette augmentation, tandis que le dérèglement climatique contribue à hauteur de 35 % à la hausse de la sinistralité. »

### DES PERTES D'EXPLOITATION DE PLUSIEURS MILLIONS D'EUVROS

Quels sont les effets du dérèglement climatique sur l'activité des entreprises ? Michel Josset, président de la commission prévention et dommages aux biens de l'AMRAE et directeur assurance, prévention et immobilier au sein de l'équipementier Forvia (ex-Faurecia), explique : « Nous constatons l'augmentation d'occurrences d'épisodes climatiques extrêmes avec des conséquences

sur notre activité. Celles-ci sont indirectes, c'est-à-dire que c'est la chaîne de valeur qui est impactée via nos clients et nos fournisseurs générant une perte d'exploitation. À titre d'exemple, en mars 2021, le Texas a connu un épisode hivernal exceptionnel avec des températures polaires sous -30° C. Cela a fortement désorganisé la production et la livraison électrique du Texas. Par un effet indirect, nos usines mexicaines ont été arrêtées, faute d'électricité, le Texas étant un important exportateur d'électricité vers le Mexique. S'il n'y a pas eu d'impact sur nos usines, cela a généré d'importantes pertes d'exploitation. »

### PRÉVENTION, VIGILANCE ET PROTECTION

Dans ce contexte, les assureurs doivent composer avec des demandes en hausse et des marges en baisse. « L'assureur protège son bilan, c'est la raison pour laquelle nous assistons à un

durcissement du marché : les capacités sont réduites et les franchises augmentent. Pour pallier ce phénomène, il convient d'intensifier la prévention, de mettre en place des systèmes d'alerte et de vigilance afin de se préparer à l'occurrence d'événements extrêmes et de protéger nos sites de production », souligne Michel Josset. Au-delà de l'accompagnement de leurs assurés sur le volet prévention, les assureurs s'engagent via leurs portefeuilles d'investissement. « Les assureurs



« Si on s'attache à la France, le coût des sinistres climatiques était en moyenne d'un milliard d'euros dans les années 1980, il est désormais de 3 Md€. »

**JOSÉ BARDAJI**, Director of Statistics and Economic Research, France Assureurs

« Les assureurs considèrent aujourd'hui le changement climatique comme un enjeu majeur. »

**KARIM CARMOUN**, président, Robeco France



## Les nouveaux défis de la cyber-assurance

La sinistralité des cyber-risques ne cesse d'augmenter. Dans ce contexte, les tarifs des cyber-assurances s'orientent à la hausse. Quelle réponse de la part des experts du marché ? Un débat animé par Pierre-Grégoire Marly, professeur agrégé des facultés de droit, doyen honoraire de la faculté du Mans et directeur du master droit des assurances.

**L**es cyber-risques animent aujourd'hui le débat au sein de l'Hexagone. Ainsi, en l'espace de quelques mois,

trois rapports ont été rendus en France. L'un par le Sénat, l'autre par la députée Valéria Faure-Muntian en date du 13 octobre

2021, enfin le rapport du Haut comité juridique de la place de Paris spécifiquement consacré à l'assurabilité du risque cyber. Ces

rapports qui s'attachent notamment aux paiements des rançons ainsi qu'aux indemnisations des sanctions CNIL sont-ils révéla-



Avec de gauche à droite :

Débat animé par **PIERRE-GRÉGOIRE MARLY**, Professeur agrégé des Facultés de droit, Doyen honoraire de la Faculté du Mans & Directeur du Master de droit des assurances, université du Mans

**MICKAËL ROBART**, Financial Lines, M&A, Cyber Managing Director, Diot-Siaci

**PHILIPPE COTELLE**, administrateur et co-président de la commission cyber AMRAE et Risk Manager d'Airbus Defence & Space

**CHRISTOPHE DELCAMP**, directeur adjoint des assurances de biens responsabilité, France Assureurs

teurs des sujets qui préoccupent aujourd'hui les assureurs en termes de risques cyber ?

#### PME ET GRANDS GROUPES, DEUX MARCHÉS TRÈS DIFFÉRENTS

Pour Mickaël Robart, Financial Lines, M&A, Cyber Managing Director, au sein du courtier Diot-Saci : « Pas totalement. Pour les PME et TPE, l'indemnisation de la rançon et des sanctions CNIL est un sujet important. C'est en revanche beaucoup moins le cas au sein des grands groupes avec lesquels nous travaillons. Pour eux, la principale problématique est celle de la perte d'exploitation consécutive à l'arrêt des systèmes d'information. Celle-ci représente 98 % des indemnisations aujourd'hui sur les grands risques. Le problème de la grande entreprise est de pouvoir s'assurer à des prix convenables. Tandis que la petite entreprise veut savoir si les

risques qui la concernent (paiement de rançons notamment) sont assurables avant de se positionner sur un produit cyber. »

Un constat largement partagé par Christophe Delcamp, directeur adjoint des assurances de biens responsabilité chez France Assureurs : « Il s'agit là de deux marchés très différents. Chez les grands comptes, le sujet est mature. À la fois en termes de prévention, mais également en matière d'approche du risque. La culture du risque est, en revanche, beaucoup plus faible au sein des très petites entités. » Ces dernières restent largement sous-équipées en matière de protection de risques cyber, avec à peine 5 % d'entre elles ayant souscrit une assurance. « Pour les sensibiliser aux risques, nous menons plusieurs opérations à l'instar d'un partenariat noué avec la

« Le secteur de l'assurance répond de manière court-termiste au risque cyber dans un marché de plus en plus haussier. »

**PHILIPPE COTELLE**, administrateur et co-président de la commission cyber, AMRAE et Risk Manager d'Airbus Defence & Space



Gendarmerie nationale. Nous nous plaçons également aux côtés des commissaires aux comptes qui ont un devoir de conseil », précise Christophe Delcamp.

#### UNE INADÉQUATION ENTRE LE MARCHÉ ET LES BESOINS RÉELS DES ENTREPRISES

Quid des plus grandes entités ? Toutes semblent avoir conscience de l'enjeu des cyber-risques dont la menace s'intensifie depuis le déclenchement du conflit russe-ukrainien. « Il faut bien avoir à l'esprit que toutes les entreprises sont aujourd'hui digitales. Le risque cyber est un risque long terme auquel il convient de répondre de manière rationnelle. Pour l'heure, j'ai le sentiment que le secteur de l'assurance y répond de manière court-termiste dans un marché de plus en plus haussier. Ceux qui connaissent le risque ne sont pas ceux qui interforcent

« La culture du risque est beaucoup plus faible au sein des très petites entités qu'au sein des grands comptes. »

**CHRISTOPHE DELCAMP**, directeur adjoint des assurances de biens responsabilité, France Assureurs

« Le problème de la grande entreprise est de pouvoir s'assurer à des prix convenables. Tandis que la petite entreprise veut savoir si les risques qui la concernent sont assurables avant de se positionner sur un produit cyber. »

**MICKAËL ROBART**, Financial Lines, M&A, Cyber Managing Director, Diot-Siaci

avec nous sur la manière dont nous serons couverts », analyse Philippe Cotelle, administrateur et co-président de la commission cyber AMRAE et Risk Manager d'Airbus Defence & Space. D'où l'importance de réfléchir aux

fondamentaux de l'assurance cyber. « Au même titre que l'assurance construction dans les années 1970, l'assurance cyber est une solution récente. Il faut donc travailler à repenser le modèle en planifiant sur les fondamen-

taux. Nous avons besoin de mettre en place les bases de ce marché à la fois en termes juridiques mais également statistiques et en termes de prévention », concède Christophe Delcamp. Dans cette réflexion autour des fondamen-

taux, le souscripteur aura lui aussi son rôle à jouer. « Le souscripteur doit, lui aussi, être proactif en se posant la question de son exposition au risque. Celle-ci dépend notamment de son secteur d'activité », conclut Mickaël Robart.

## L'assurance-crédit au cœur de la gestion du risque client



Avec de gauche à droite :

**PHILIPPE PUIGVENTOS**, directeur général assurance-crédit, cautions et financements, et membre du comex groupe, Diot-Saci

**HELEN STACK-PETIT**, Group Insurance Manager, Nexans

**GABRIEL PREVOST**, directeur commercial courtage, Allianz Trade

Débat animé par **NICOLAS FLOURIOU**, Président, AFDCC

Garantie financière, l'assurance-crédit protège les entreprises contre le risque d'impayés et les retards de paiements. Un outil important à l'heure où l'on estime que les impayés sont à l'origine de près d'un quart des faillites d'entreprises. Comment l'assurance-crédit participe-t-elle à l'optimisation du poste client ? Un débat animé par Nicolas Flouriou, président, AFDCC.

**D**ans un environnement économique instable, l'assurance-crédit est une garantie financière largement utilisée par les entreprises. « Ce produit fonctionne selon le triptyque prévention, indemnisation et recouvrement. La prévention consiste à accompagner nos clients dans la sélection de leurs risques en amont. L'indemnisation intervient en réponse à un sinistre. Enfin, le recouvrement, c'est-à-dire la récupération des sommes dues, est un

enjeu important à la fois en France, mais également à l'international », explique Gabriel Prevost, directeur commercial courtage chez Allianz Trade. De fait, la sélection en amont des risques assurés est un élément important pour les entreprises. « Au sein du groupe Nexans, nous avons toujours eu une assurance-crédit. Cela nous permet de structurer l'approche risque des encours. La clé pour accéder à cette assurance, c'est d'avoir mis en place une politique de gestion des risques. Cela signifie notamment de les avoir identifiés en amont », explique Helen Stack-Petit, Group Insurance Manager chez Nexans.



« Au sein du groupe Nexans, nous avons toujours eu une assurance-crédit. Cela nous permet de structurer l'approche risque des encours. »

**HELEN STACK-PETIT**, Group Insurance Manager, Nexans

#### UN OUTIL STRUCTURANT DANS LA STRATÉGIE DE GESTION FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE

« L'assurance-crédit n'est pas uniquement un produit de transfert des risques. Il s'agit d'un outil structurant pour l'entreprise et ceci quelle que soit sa taille. Nous constatons que dans les processus de gestion et d'organisation de l'entreprise, l'assurance-crédit est un élément déterminant. À mon sens, le contrat d'assurance-crédit est le reflet de l'organisation de l'entreprise. Certaines sont décentralisées, d'autres sont très centralisées. À tel point que ce sont régulièrement les directions financières qui s'emparent



« Lorsque nous fonctionnons en partenariat avec l'entreprise assurée, notre client est mieux couvert. »

**GABRIEL PREVOST,**  
directeur commercial courtage, Allianz Trade



« Le contrat d'assurance-crédit est le reflet de l'organisation de l'entreprise. »

**PHILIPPE PUIGVENTOS,**  
directeur général assurance-crédit,  
cautions et financements, et membre du  
comex groupe, Diot-Siaci

de ce sujet », constate Philippe Puigventos, directeur général assurance-crédit, cautions et financements, et membre du comex du groupe Diot-Siaci. Pour l'heure, le marché du crédit inter entreprise s'établit à 632 Md€ pour l'année 2019 en France, tandis que le crédit bancaire court terme en France atteint 150 Md€ chaque année. « Dans le monde, le montant global des assurances-crédit s'établit à 2 000 Md\$. Un marché gigantesque qui représente une exposition forte pour les assureurs, dont le chiffre d'affaires

atteint au niveau mondial 8 Md€ », souligne Philippe Puigventos.

#### UN DIALOGUE CONSTANT ENTRE ASSURÉS, COURTIERS ET ASSUREURS

Pour les courtiers et assureurs, l'enjeu est d'évaluer le niveau de risque pour chaque contrat souscrit. « Nous avons en interne des arbitres analystes financiers qui évaluent le risque pris pour l'accompagnement du client », explique Gabriel Prevost. Reste que les assureurs crédit sont soumis à des règles prudentielles fortes, notamment via Solvency. « Il faut bien avoir à l'esprit que :

nous évoluons dans un environnement général de plus en plus complexe, avec des crises beaucoup plus régulières. Celles-ci sont financières, sanitaires et géopolitiques », abonde Philippe Puigventos. Dans ce contexte, certains pays jugés trop exposés peuvent voir leur niveau de couverture fortement abaissé. « Le risque pays a une forte influence sur les limites que les assureurs accordent à nos clients. Par exemple, nous avons eu des restrictions au Brésil et en Turquie. Dans ces pays, nous pouvons avoir des taux de couverture très bas : autour de 50 %, voire 30 %. Dans ce cas, il faut travailler à des garanties supplémentaires », détaille Helen Stack-Petit. D'où l'importance d'un dialogue constant entre assuré et assureur, souvent par l'intermédiaire du courtier. « Lorsque nous fonctionnons en partenariat avec l'entreprise assurée, notre client est mieux couvert. En effet, l'historique de la relation entre un fournisseur et son acheteur entre autant en compte dans une décision de garantie que la simple étude financière », conclut Gabriel Prevost.

## L'épargne se renouvelle sous l'impulsion des assureurs

Avec plus de 1 800 Md€ d'encours, l'assurance vie reste le produit d'épargne préféré des Français. Dans le même temps et sous l'impulsion de la loi Pacte, les PER individuels et collectifs se développent. Quelles sont les opportunités offertes par ces produits aux épargnants et aux entreprises ? Un débat animé par Pascal Koenig, président fondateur d'Insight AM.

**E**n France, le marché de l'épargne reste très dynamique. Pour l'année 2021, la collecte nette en assurance vie a dépassé les 23 Md€. De même, les PER gagnent du terrain, avec au cours de l'année 2021 quelque 1,3 million d'assurés supplémentaires, portant le nombre de détenteurs en France à 4,3 millions de personnes. « Ces bons chiffres s'expliquent par un rattrapage de versements empêchés durant la crise sanitaire,

mais pas seulement. Le bon niveau de rendement atteste du caractère protecteur de l'épargne assurantielle sur le long terme. Le plan d'épargne retraite est un véritable succès commercial », précise Franck Le Vallois, directeur général de France Assureurs.

**UNE ANNÉE 2022 DÉJÀ BIEN ORIENTÉE**  
Pour les deux premiers mois de l'année 2022, la collecte poursuit son dynamisme, avec une collecte



« Le bon niveau de rendement atteste du caractère protecteur de l'épargne assurantielle sur le long terme. Le plan d'épargne retraite est un véritable succès commercial. »

**FRANCK LE VALLOIS,**  
directeur général, France Assureurs



Avec de gauche à droite :  
Débat animé par **PASCAL KOENIG**,  
Président fondateur, Insight AM  
**LAURE DELAHOUSSSE**, directrice  
générale adjointe, AFG  
**JEAN-PIERRE JOURDAIN**, Profit  
Sharing & Benefits Manager, Air France  
**FRANCK LE VALLOIS**, directeur  
général, France Assureurs

nette en assurance vie à 5,9 Md€, soit le plus haut niveau constaté depuis 2009. Le PER collectif voit poindre une nouvelle tendance forte : la montée des versements volontaires. « La légère baisse des versements des entreprises a été largement compensée par les versements volontaires qui, au cours de l'année 2021, ont fait un bond de 40 %. Portés par l'abondement, les versements volontaires sont désormais la première source d'alimentation des PER Collectifs », constate Laure Delahousse, directrice générale adjointe, AFG.

#### LE RETOUR DES UC ET LE REPLI DU MONÉTAIRE

Les experts constatent également deux tendances fortes sur les PER. « La part de l'épargne monétaire dans l'épargne salariale a totalement fondu et ne représente plus que 13 % des encours », constate

Laure Delahousse. Un phénomène qui s'explique par le faible rendement de cette poche. À l'inverse, la part des unités de compte est en hausse. « Désormais, 39 % des cotisations versées en assurance vie sont en unité de compte. Il s'agit là d'une tendance forte qui correspond à une diversification de l'épargne souhaitée par les Français. En effet, le contexte économique et la baisse des taux d'intérêt a conduit à questionner le triptyque sécurité rentabilité liquidité. Il faut désormais composer son épargne entre de l'euro, de l'unité de compte et dans certains cas de l'eurocroissance », analyse Franck Le Vallois.

#### LE PER COLLECTIF : UN OUTIL DE FIDÉLISSATION DES COLLABORATEURS ?

Les crises sanitaires et géopolitiques induisent de nouveaux

comportements de la part des salariés qui semblent se préoccuper davantage des produits d'épargne au sein de l'entreprise. « Chez Air France, nous sommes dotés de deux PER obligatoires que nous avons transformés conformément à la loi Pacte. Nous constatons qu'il y a une demande forte de la part des collaborateurs. Même si chez nous les versements volontaires restent limités (entre 10 et 15 %), nous avons constaté une augmentation des versements volontaires dans les deux mois qui ont suivi la transformation », explique Jean-Pierre Jourdain, Profit Sharing & Benefits Manager chez Air France qui ajoute : « Dans un contexte où notre PGE nous empêche d'opérer des augmentations salariales, les organisations syndicales sont sensibles à notre politique d'épargne salariale. Néanmoins, pour les collabora-

#### SÉDUIRE TOUTES LES GÉNÉRATIONS : UN NÉCESSAIRE EFFORT DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION

Pour séduire un plus grand nombre de collaborateurs et leur donner envie de s'intéresser à ces produits d'épargne, l'ISR reste une bonne porte d'entrée. « Les collaborateurs les plus jeunes sont très sensibles à l'impact de leurs placements. Chaque année, les fonds solidaires et ISR progressent. Ils représentent désormais 50 % des encours de l'épargne salariale », conclut Laure Delahousse.



« Portés par l'abondement, les versements volontaires sont désormais la première source d'alimentation des PER Collectifs. »

**LAURE DELAHOUSSSE,**  
directrice générale adjointe, AFG



« Dans un contexte où notre PGE nous empêche d'opérer des augmentations salariales, les organisations syndicales sont sensibles à notre politique d'épargne salariale. »

**JEAN-PIERRE JOURDAIN**,  
Profit Sharing & Benefits Manager,  
Air France

# MERCI À NOS INTERVENANTS



**MICHEL JOSSET**,  
président commission prévention et  
dommages aux biens, AMRAE et directeur  
assurance, prévention et immobilier, Forvia



**KARIM CARMOUN**,  
président, Robeco France



**JOSÉ BARDAJI**,  
Director of Statistics and Economic Research,  
France Assureurs



**DAVID CHARLET**,  
président, Anacofi



**PIERRE-GRÉGOIRE MARLY**, Professeur  
agrégé des Facultés de droit, Doyen honoraire,  
Faculté du Mans et Directeur du Master de  
droit des assurances, Université du Mans



**PHILIPPE COTELLE**,  
administrateur et co-président  
de la commission cyber AMRAE  
et Risk Manager , Airbus Defence  
& Space



**MICKAËL ROBART**,  
Financial Lines, M&A, Cyber  
Managing Director, Diot-Siaci



**CHRISTOPHE DELCAMP**, directeur  
adjoint des assurances de biens  
responsabilité, France Assureurs



**PHILIPPE PUIGVENTOS**, directeur  
général assurance-crédit, cautions  
et financements, et membre du  
comex groupe, Diot-Saci



**GABRIEL PREVOST**, directeur  
commercial courtage, Allianz Trade



**NICOLAS FLOURIOU**,  
Président, AFDCC



**HELEN STACK-PETIT**,  
Group Insurance Manager,  
Nexans



**PASCAL KOENIG**,  
Président fondateur, INSIGHT AM



**LAURE DELAHOUSSSE**,  
directrice générale adjointe, AFG



**FRANCK LE VALLOIS**, directeur  
général, France Assureurs



**JEAN-PIERRE JOURDAIN**,  
Profit Sharing & Benefits Manager,  
Air France

Dossier réalisé par Chloé Consigny - Photos : Christopher Salgadinho